DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 JUIN 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 40/1959 :
Subvention exceptionnelle aux associations sportives

ETAIENT PRESENTS :
MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :
MM. TIONOHOUE Sabrina (par Monsieur DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par Madame FERDE Thérèse), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Richela), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), JETTER Régine (par Madame MALIDI Mariaty).

ABSENTS :
MM. BALZANET Jonhy, KHELIF David, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 13 juin 2025.

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250620-40-1959-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

David LORION

Affaire n°40/1959 : Subvention exceptionnelle aux associations sportives.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que plusieurs associations sportives de Saint-Pierre ont terminé leur saison sportive 2024-2025 par un bon résultat (champion et vice-champion de la Réunion, qualifié pour les championnats de France, qualifié pour la coupe des clubs champions de l'Océan-Indien).

Deux associations ont sollicités la Ville pour une aide financière, leur permettant de prendre part aux diverses compétitions sur le plan national, à savoir:

Bénéficiaire	Montant sollicité	Objet
Amicale des Jeunes Bouliste du Sud	1 200€	Participation au Championnat de France Cadet de Pétanque du 8 au 15 juillet 2025 à Yrieix en Charente pour 3 athlètes et 1 entraineur.
Association des Handicapés Physiques du Sud	1 000€	Participation à la coupe de France de Goal Ball du 7 au 14 juin 2025 à Valence et à Nantes pour 4 athlètes

Considérant que ces actions entrent dans le cadre de la promotion et la valorisation de la politique sportive de la Ville de Saint-Pierre sur le plan national.

Considérant que ces disciplines constituent une vitrine de l'offre sportive de la Ville et un tremplin pour leur promotion au travers des résultats obtenus.

Vu l'exposé des motifs,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le vote d'une subvention pour le montant sollicité en faveur des associations mentionnées ci-dessus.**
- **De DIRE que les crédits sont inscrits sur la ligne budgétaire : 028 65748 24 RE25000040**
- **De l'AUTORISER, lui ou l'un des Adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

COMMUNE DE SAINT-PIERRE * REUNION *

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250620-40-1959-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025